

**SATA GROUP
HUGUES Thierry
131 Rue du Pic Blanc
38750 HUEZ**

Bourg d'Oisans, le 12/03/2025

Objet : Avis SACO – PC 038.191.25.2.0005 - Permis de construire pour le projet de modification du téléporté de Rif Nel existant avec ajout d'un tronçon

N/REF : BM/FM/APS/QB n° 79

Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction du permis de construire pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment existant sur les parcelles référencées ci-dessous :

Adresse : Lieu-dit RIFNEL – 38 750 HUEZ

Références Cadastreales : Section A / Parcelles 192, 1679, 529, 177, 191, 175, 190, 183, 174, 150, 530, 188, 189, 527, 1377

Nom du demandeur : SATA GROUP - HUGUES Thierry

DESSERTE DU TERRAIN PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Réseau des eaux usées :

Le terrain est-il desservi* au droit de la parcelle ?

- Oui
 Non

** Il s'agit de la desserte par le réseau public et ses équipements au droit du terrain (sur domaine public) et non de la desserte par les branchements de nature privés délimités par une boîte de branchement.*

Au droit du terrain, merci d'indiquer la distance du réseau des eaux usées existant ?

- < 100 mètres
 > 100 mètres

Merci d'indiquer le zonage d'assainissement concerné.

- Collectif
 Non-collectif

2/ Si non, En cas de renforcement ou d'extension, le SACO a-t-il l'intention de prendre en charge les travaux nécessaires ?

- Oui
 Non

Si oui, dans quel délai ?.....

Le présent projet **ne sera pas assujéti** à la participation à l'assainissement collectif (PAC) car il concerne des équipements d'intérêt collectif et services publics. Cette taxe permet de financer les créations de réseaux pour les nouveaux branchements sur les réseaux d'assainissement depuis le 19 mars 2013.

Un contrôle de conformité du raccordement au réseau d'assainissement collectif devra être réalisé après travaux, merci de contacter nos services pour la réalisation de ce contrôle.

Les eaux pluviales ne devront en aucun cas être raccordées au réseau d'assainissement collectif, mais bien dans le réseau d'eaux pluviales communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernard MICHEL
Président du SACO



Bon à savoir :
Règlement du SACO et fiche de demande de raccordement disponible sur :
<http://www.saco-assainissement.fr/145-assainissement-collectif.html>